

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date : 11/09/2026

INTITULE DE L'ACTION : La rue Propre aux Enfants

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Machine à Barbe à Papa	250 €		
Mascottes d'Animation	200 €		
Prestation « Dans la rue la Danse »	60 €		
Frais de transport		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Auchan	114,92 €		
MMP (Fruits)	200 €		
Achat de fournitures (3)		Autres financements (à préciser)	
(à détailler)			
Ikea (Gobelets)	49,17 €		
Matériaux pour Animations	86,57 €		
Assurance			
Tracts, affiches			
Devis réalisé par le centre social du pile	50 €	Devis réalisé par le centre social du pile	50 €
		Aide demandée au PIC	960,66 €
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
(12,31*48)	590,88 €	(12,31*48)	590,88 €
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1601,54 euros	TOTAL	1601,54 euros

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.